

VILLE DE PONTARLIER

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER
CANTON DE PONTARLIER

Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

Objet : JUSTICE ET POLICE – Stationnement – Interdiction de stationnement sous la halle couverte Emile Pasteur le mercredi 24 décembre 2025.

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU l'organisation du marché hebdomadaire sous la halle couverte le mercredi 24 décembre 2025,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité de ses concitoyens et la commodité de la circulation,

A R R E T E

ARTICLE 1 - Interdiction de stationnement

Mercredi 24 décembre 2025, de 5 h 00 à 13 h 30, le stationnement sera interdit à tout véhicule :

- Halle couverte Emile Pasteur.

ARTICLE 2 -

Les panneaux d'interdiction qui découlent du présent arrêté seront mis en place par les agents de la DVEP.

ARTICLE 3 -

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

PONTARLIER, le 9 décembre 2025

- ✓ 1 ex. Arrêté du Maire
1 ex. Police Municipale
1 ex. Police
1 ex. DVEP
1 ex. Pompiers
1 ex. Pôle Citoyenneté

Pour le Maire et par délégation,
Le conseiller municipal délégué à la
Citoyenneté,

Romuald VIVOT

